

Je vous propose de nous rencontrer  
de visu ou en visio.



Un entretien gratuit de 30 minutes  
pour échanger, mieux se connaître, parler projet  
et vous donner quelques conseils et pistes.



**Sylvie HENRY-ESPARGILLERE**

Directrice Consultante

06 13 77 96 73

[contact@qboconseil.fr](mailto:contact@qboconseil.fr)

*Des méthodes et outils pour faire simple,  
conforme et efficace ☞ Fini les "usines à gaz"*



## Expert Qualité et Risques au service du médico-social



Répondre à la qualité de service attendue, au besoin  
de maîtrise des risques et à l'obligation de conformité  
aux textes... en une solution !

Simple, conforme, efficace... et dans les temps

# Notre offre de service



## Conseil et accompagnement

Réalisez vos projets

- Votre **Document Unique** (DUERP)
- Votre **diagnostic partagé CPOM**
- Votre **projet d'établissement**
- Votre **cartographie des risques**
- Votre **Plan de Gestion de Crise**



## Audit et évaluation

Faîtes le point

- Evaluation interne HAS** (ensemble de l'établissement)
- Analyse du risque infectieux** (air, eau, linge, déchets)
- Audit HACCP** (inspection DDPP)



## Formation

Devenez autonomes

- Réaliser son **évaluation interne** avec le référentiel HAS
- Mettre en place les **fondamentaux de la qualité**
- Concevoir son **DUERP**
- Concevoir son **plan de gestion de crise**

*Toutes nos formations sont éligibles aux financements publics*



## Temps dédié « qualitatif »

Pérennisez votre démarche

Des interventions régulières sur site, durant 6 à 12 mois, afin de couvrir les missions de votre choix :

- Veille** juridique, réglementaire et documentaire : alerte et conseils de mise en place
- Coordination** : construction du plan d'actions, point mensuel et suivi de projet
- Aide à la réalisation des actions** « qualité et gestion des risques » identifiées dans le plan d'actions
- Elaboration, développement et gestion de la **base documentaire** de l'établissement
- Mise en place des **circuits de signalement** et de leur suivi : réclamations, évènements indésirables, accidents du travail...
- Réponses aux **contrôles et inspections** (ARS, DDPP, Commission de Sécurité...) :
  - Planification des actions correctives
  - Rédaction du dossier de réponse
  - Suivi des actions et envoi des pièces justificatives de réalisation